

LES DYNAMIQUES DU PASTORALISME AU SAHEL

Jean-Bernard Véron

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2014/1 n° 249 | pages 11 à 19

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804189082

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2014-1-page-11.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les dynamiques du pastoralisme au Sahel

Jean-Bernard Véron



Ce dossier, dédié à la question de l'élevage pastoral dans la région sahélienne, traite des défis que cette activité doit relever, dont diverses formes d'insécurité. Il est né d'un séminaire qui s'est tenu en 2013 à Ndjamena et qui a fait intervenir des chercheurs, notamment de l'IRAM (Institut de recherche et d'application des méthodes de développement), des financiers du développement (Banque mondiale et Agence française de développement), des représentants des communautés d'éleveurs, le CSAO (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest), ainsi que des agents publics des pays en charge de cette problématique. La région couverte lors des présentations et débats englobait tous les pays de la bande sahélienne, du Sénégal au Soudan.

La richesse et la diversité des contributions ont permis un large balayage du thème de l'élevage pastoral. Certaines d'entre elles s'appuyaient sur de solides investigations *in situ*, qu'il s'agisse d'études de terrain conduites dans la longue durée, d'évaluation rétrospective de programmes de développement mis en œuvre depuis deux décennies, ou de travaux d'ingénieur en charge de ces programmes.

Par conséquent, il est probable que le séminaire, les articles de ce dossier, ainsi que les repères qui les accompagnent, explorent la problématique plus que cela n'avait été fait à ce jour, notamment sous l'angle des différentes contraintes auxquelles cette activité est confrontée en région sahélienne et des réponses qui y sont apportées.

Notre présentation se fera en deux temps. Une première partie expose les contraintes, tant naturelles qu'humaines, qu'affronte l'élevage pastoral dans la région. Une seconde partie présente les solutions mises en œuvre pour les gérer.

Les contraintes et défis

L'élevage transhumant dans la région sahélienne est une activité rurale bien adaptée, depuis longtemps¹, aux spécificités de cette région caractérisée par la

Jean-Bernard Véron a travaillé à l'Agence française de développement et a exercé les positions de directeur de la division chargée du développement rural et

de la cellule « Crises et conflits ». Il est actuellement président du comité des solidarités internationales de la Fondation de France. Ses travaux d'analyse portent sur les

États fragiles et sur les crises et conflits. Il est rédacteur en chef de la revue *Afrique contemporaine*.

relative rareté des ressources nécessaires à son exercice, l'eau d'abreuvement et les fourrages, ainsi que par leur répartition aléatoire dans le temps et l'espace. Rareté et aléas qui s'expliquent notamment par le contexte agroclimatique prévalant au Sahel.

Il s'y trouve confronté à diverses formes d'insécurité, qui sont autant de contraintes. Elles sont évidemment le produit de ce contexte agroclimatique particulier, mais elles résultent également de la compétition pour l'accès aux ressources, tant entre les éleveurs eux-mêmes qu'avec d'autres acteurs opérant dans la région ou sur ses marges.

Les contraintes d'origine naturelle. L'article de Pierre Hiernaux (Hiernaux *et al.*, 2014) analyse les contraintes pesant sur la disponibilité en ressources nécessaires à cette activité, en mettant un accent particulier sur les fourrages, tout en notant qu'elles ont fortement évolué dans le temps long tant en quantité et qualité qu'en distribution spatiale et accessibilité au bétail.

Les causes de ces évolutions sont multiples et parfois en interférence les unes avec les autres. C'est le cas, par exemple, de la nature des sols que pâturent les animaux, puisque la végétation des sols sableux s'avère très résiliente et reverdit rapidement, ce qui n'est pas le cas de celle des glakis, beaucoup plus fragile et sujette à désertification, même si ce terme est ici exagéré. Or la mobilité des troupeaux peut les conduire dans des régions où le fourrage est en quantité insuffisante, voire peu appréciés.

La question posée est donc celle de la variabilité des modèles climatiques dans le Sahel, qui combine les fluctuations de la volumétrie des pluies et leur irrégularité. À ce jour, on ne dispose pas sur cette question, comme le souligne l'auteur, de prédictions qui fassent l'unanimité parmi les chercheurs. Ce qu'illustre, dans la période récente, la succession rapprochée d'années plutôt sèches, et d'autres où la pluviométrie est supérieure à la moyenne mesurée sur les décennies passées. Depuis la fin des années 1960, les pasteurs repoussent toujours davantage les limites sud des pâturages de saison sèche à cause de cette variabilité climatique, qui s'inscrit dans un mouvement plus global de migrations forcées impactant les régions sahéliennes².

Un autre élément est la pâture de saison des pluies qui peut affecter localement la production herbacée et modifier la flore selon des critères opposés de productivité et de valeur fourragère³. Par conséquent, l'alimentation du bétail tend à s'appauvrir, ce qui réduit les performances reproductives du troupeau et vulnérabilise l'élevage pastoral, à cause du déficit d'accès à l'offre

1. Sur la construction, dans une perspective historique, du rôle social, religieux et même politique des troupeaux dans ces régions, en distinguant taurins et zébus selon la symbolique qu'ils portent et leur résistance aux maladies, voir le repère « Le commerce du bétail sahélien. Une filière archaïque ou la

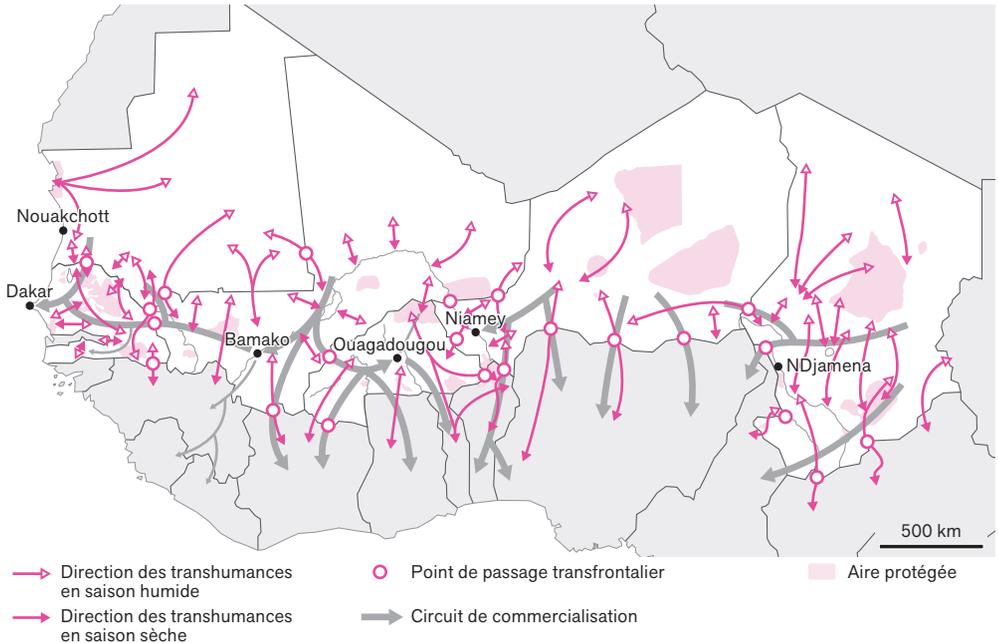
garantie d'un avenir prometteur ? » (p. 93-96). On pourra également se reporter au repère « Une brève histoire du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre », p. 84-85.

2. Voir le repère « Vers de nouveaux horizons pastoraux ? Les éleveurs transhumants en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale », p. 86-87.

3. Sur les changements de composition botanique des steppes sahéliennes avec la recrudescence récente de la pluviométrie dans la région, voir le repère « Plaidoyer pour un système d'information sur le pastoralisme au Sahel », p. 90-92.

Pastoralisme et mobilité en Afrique de l'Ouest

Transhumances et circuits commerciaux nationaux et internationaux du bétail



Cette carte générale de l'Afrique de l'Ouest se focalise sur les cycles de transhumance et l'élevage pastoral dans les zones sahéliennes et sahélo-soudanaises. Les troupeaux se déplacent en fonction de la disponibilité de l'eau et des pâturages, elle-même rythmée par la succession des saisons sèches et humides. Ces déplacements les amènent fréquemment à franchir les frontières entre les divers États de la région. La carte aborde également la commercialisation des animaux. Elle montre les circuits de vente du bétail, les pays sahéliens, producteurs et exportateurs, et les pays littoraux importateurs et consommateurs.

Source : Touré, I., Ickowicz, A., Wane, A., Garba, I., Gerber, P. (2012), « Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel. Système d'information sur le pastoralisme au Sahel », Rome, FAO, CIRAD.

Edigraphie, 04 /2014.

fourragère. C'est pourquoi la mobilité, qui vise à optimiser cette offre, reste la stratégie majeure de réponse des éleveurs aux crises fourragères. Elle permet de renforcer le rôle bénéfique de la pâture sur la végétation et les sols et d'en réduire les effets dommageables, tels que l'expansion des refus.

Cette question cruciale de l'accès à l'offre fourragère peut interférer avec d'autres contraintes, d'origine humaine, qui seront passées en revue dans la partie suivante. L'article de Bertrand Guibert et Bernard Bonnet revient d'une manière différente sur cette thématique, en suivant dans le temps long, soit les cinquante dernières années, des familles d'éleveurs dans leurs trajectoires d'évolution, dans trois pays de la région sahélienne : le nord du Bénin, le Niger et le Mali. Il en ressort que les familles en question ont une perception précise des crises auxquelles elles ont été, et restent, confrontées, avec une attention particulière, toujours pour ce qui est des contraintes naturelles, sur les flambées épidémiques affectant le bétail et la récurrence des épisodes de sécheresse. Les auteurs notent, en commun aux familles concernées, une conscience sans fard de la vulnérabilité de leur activité. Il est vrai que cette vulnérabilité est

consubstantielle à l'élevage pastoral, compte tenu du contexte dans lequel il se pratique, et qu'elle stimule les éleveurs dans leurs stratégies d'adaptation.

Les contraintes d'origine humaine. Tous les articles du dossier insistent sur ces contraintes. Non que celles relevant de la nature soient moins importantes, mais les éleveurs ont depuis longtemps mis en œuvre des solutions qui permettent d'en relever les défis, alors que les contraintes d'origine humaine se durcissent et se multiplient, voire deviennent de plus en plus difficiles à desserrer au point de faire peser une menace sur la poursuite de l'élevage transhumant.

Ces contraintes sont le produit de la compétition entre diverses activités en région sahélienne, et donc entre les acteurs qui les pratiquent et en vivent. Cette compétition vise l'accès aux ressources indispensables à ces activités, principalement l'agriculture et l'élevage.

Un cas intéressant, par la diversité des comportements dans la compétition, est celui des communautés d'éleveurs transhumants dans la région du Batha, à l'est du Tchad. Traditionnellement, ces communautés avaient su créer, sur les axes de parcours et dans les zones d'accueil des troupeaux, des alliances, non seulement entre elles, mais également avec les sédentaires. Avec le temps, les résultats obtenus divergent en fonction des stratégies mises en œuvre par les uns et les autres.

S'agissant des Djaatné, les alliances se dégradent aujourd'hui, notamment dans la région du lac Fitri, très convoité par les éleveurs à la saison sèche. C'est le résultat de l'allongement du temps de présence des troupeaux autour du lac, et donc de leur retrait de plus en plus tardif à la fin de la saison des pluies. D'où des tensions non seulement à l'intérieur de la communauté des éleveurs, mais également avec les agriculteurs et pêcheurs de la région, au point de constituer un risque majeur pour la paix et la cohésion sociale. Ce n'est pas le cas des Arabes Sifera, plus flexibles dans le choix de leurs parcours, aptes à se disperser en petits groupes, et qui exercent une pression moins forte sur la ressource dans chacune des zones où ils se déplacent. En outre, cette communauté contourne les zones conflictuelles, même si ces dernières offrent une meilleure alimentation, en quantité et qualité, pour les animaux.

Une autre source de tension entre éleveurs est celle qui résulte des déplacements transfrontaliers de troupeaux aux effectifs importants. Par exemple, dans l'est du Niger, avec l'arrivée de pasteurs et de leurs animaux en provenance du Darfour. Même problème dans le nord de la République centrafricaine, où s'affrontent des éleveurs peuls d'origine camerounaise et tchadienne.

D'autres auteurs insistent dans le dossier sur le défi central qu'est la compétition entre les éleveurs transhumants et les agriculteurs sédentaires. Par exemple, Bernard Bonnet attache une attention particulière aux paramètres démographiques.

L'augmentation des populations induit à la fois une croissance des besoins alimentaires et du nombre des agriculteurs. À rendements aux champs

à peu près constants, il en résulte, presque mécaniquement, une extension des terres mises en culture. Or, comme l'Afrique et les régions sahéliennes notamment resteront, dans les décennies à venir, dans une phase d'expansion démographique rapide, la compétition entre agriculteurs et éleveurs transhumants ne s'atténuera pas, mais au contraire s'exacerbera. Cette croissance démographique se vérifie aussi pour les troupeaux par la diffusion de soins vétérinaires ou de l'ouverture de nouvelles aires de pâturage, autrefois impraticables, faute de points d'eau. D'où cette augmentation de l'offre fourragère, bénéfique pour les effectifs du cheptel, mais qui risque de nourrir la compétition entre éleveurs et agriculteurs.

Saverio Krätli, Marie Monimart, Blamah Jalloh, Jeremy Swift et Ced Hesse insistent sur les contraintes que les phénomènes démographiques imposent aux éleveurs nomades, et qui sont de deux ordres. Il s'agit, d'une part, du grignotage progressif des aires de pâturage, ainsi que des axes de déplacements des troupeaux d'une zone à l'autre. Et, par conséquent, et réciproquement, de l'augmentation du risque de divagation des animaux dans les champs cultivés, ce qui peut entraîner de violentes confrontations avec les agriculteurs, quand cela se produit avant les récoltes.

Une seconde contrainte a trait à l'accès à l'eau. En effet, il arrive que les disponibilités pour les hommes et les animaux se révèlent insuffisantes à certaines périodes de l'année. Et même si la ressource est disponible en quantité adéquate, mais qu'elle fait l'objet d'appropriations privées des points d'eau, cela peut conduire à une limitation, voire une interdiction, de l'accès des animaux aux pâturages desservis par les points d'eau. Un troisième paramètre, lui aussi potentiellement une source de tension, est le partage de l'entretien des points d'eau entre les consommateurs permanents que sont les agriculteurs villageois et les pasteurs transhumants qui viennent y abreuver leurs animaux à certaines périodes de l'année et qui peuvent donc dire qu'ils ne sont que des utilisateurs occasionnels.

L'article d'Abdoulkader Afane et de Laurent Gagnol présente une compétition qui n'oppose pas entre elles des communautés se livrant aux activités rurales que sont l'agriculture et l'élevage. Ainsi, dans l'Elghazer, au nord du Niger, les pasteurs nomades sont confrontés non seulement aux problèmes constatés dans de nombreuses autres zones de la région sahélienne, à savoir la réduction et le cloisonnement des espaces pastoraux à cause de l'extension du foncier agricole, mais également à des interdictions qui n'ont rien à voir avec l'agriculture.

En l'occurrence, il s'agit de sites d'exploitation uranifère qui stérilisent des espaces autrefois accessibles aux troupeaux et qui polluent les nappes d'eau souterraines alimentant certains points d'abreuvement pour les animaux.

La gestion des contraintes

Pour faire face, l'élevage nomade s'appuie sur une double harmonie. D'une part, avec le milieu naturel, puisqu'il est, par définition, confronté au caractère disparate et aléatoire de la ressource dans la région sahélienne. D'autre part, avec le milieu humain dans ses différentes composantes.

La gestion des contraintes naturelles. La gestion de ces contraintes est consubstantielle à l'élevage nomade, à cause du contexte dans lequel cette activité se déploie. Elle prend essentiellement la forme du déplacement des troupeaux dans l'espace et le temps, d'où la transhumance qui permet la meilleure utilisation possible de la ressource sur de vastes étendues⁴.

Comme le notent Bertrand Guibert et Bernard Bonnet, l'élevage pastoral a une bonne capacité pour affronter cette contrainte, ce qui fonde sa résilience, qu'il convient d'entendre dans une double dimension : d'une part, la résistance aux aléas qui viennent perturber la bonne marche de cette activité, tels que des épisodes de sécheresse, à condition qu'il ne soit ni trop longs ni récurrents, et qu'ils ne touchent pas toute la zone de déploiement potentiel du troupeau ; d'autre part, une aptitude à rebondir après la crise, c'est-à-dire à reconstituer le stock d'animaux, quantitativement et qualitativement.

Autrement dit, la résilience permet aux communautés d'éleveurs transhumants de réduire leur vulnérabilité, de poursuivre leur activité en dépit des crises et d'asseoir leur reproduction économique et sociale, ainsi que la préservation de leur identité. Reproduction qui n'est toutefois pas synonyme d'immobilisme. En effet, la gestion des contraintes naturelles passe également par des stratégies d'adaptation qui ne se limitent pas à la mobilité des troupeaux.

Analysant les stratégies qui confortent cette résilience, en travaillant sur l'analyse du parcours dans le temps long des familles ayant fait l'objet de leurs investigations, les deux auteurs élargissent le champ couvert par les stratégies de résilience des éleveurs. Celles-ci prennent également la forme de l'accès aux aliments du bétail, ainsi que du développement de la pluriactivité, que ce soit dans le monde rural, ce qui débouche sur l'agropastoralisme, ou non, certains membres de ces communautés se tournant vers des occupations autres que rurales, voire migrant en direction des villes ou des pays voisins.

La gestion des contraintes humaines. Elles sont les plus fortes, s'accroissent et opposent pour l'essentiel les éleveurs transhumants aux agriculteurs sédentaires. Elles sont traditionnellement gérées par un échange de services réciproques. Il s'agit, après la récolte, de la fumure des champs par les déjections des animaux et leur consommation des résidus, ou du confiage du bétail des

4. Sur les déplacements dans l'espace, en l'occurrence du nord vers le sud, qui résultent du fait que la consommation des produits de l'élevage, viande et lait, est

concentrée dans les régions australes de ces pays où vit la majorité des populations, voir la carte « Des pays sahéliens exportateurs aux pays littoraux importateurs », p. 94.

5. On pourra se reporter au repère « Des politiques foncières adaptées aux enjeux pastoraux en Afrique sahélienne », p. 88-89.

agriculteurs aux éleveurs nomades. Cela n'est valable que si la pression des hommes et des animaux sur le foncier rural est gérable, c'est-à-dire que la concurrence pour la ressource ne débouche pas sur des conflits ou que, si tel est le cas, ils soient solubles.

Traditionnellement, cette gestion de la concurrence, et des conflits qui en résultent, est du ressort des autorités coutumières. C'est une gestion qui s'appuie sur des alliances entre communautés, constituant autant de bases d'indulgences réciproques et multiformes. Ces alliances régulent l'accès aux pâturages, fixent les redevances traditionnelles, ou *zaka*, ainsi que le droit du sang, c'est-à-dire le *dia*, qui est un des fondements de cette justice coutumière. Cette gestion traditionnelle peut par ailleurs prendre deux formes, soit curative pour résoudre un conflit, soit préventive afin d'empêcher qu'il n'éclate.

Il peut arriver, ainsi que le mentionne l'article de Saverio Krätli *et al.*, que les pouvoirs de régulation de la compétition et d'apaisement des tensions par les autorités coutumières s'effritent. Qui plus est, cette tendance peut être aggravée par le comportement de la puissance publique. En effet, trop souvent encore, l'élevage pastoral dans les pays sahéliens passe pour une activité à la fois archaïque, en termes de rendement, et incontrôlable à cause de la mobilité des hommes dans l'espace, voire au-delà des frontières. D'où la volonté de sédentariser les troupeaux par le biais de programmes de *ranching* fondés sur l'embouche bovine et la stabulation des vaches laitières, dont on attend une intensification du rendement de l'élevage. Les points de vue évoluent, mais, à ce jour, ces évolutions relèvent davantage de la déclaration d'intention ou, au mieux, de l'adoption de nouvelles politiques publiques, que de leur mise en œuvre effective, ce que souligne, par exemple, Bernard Bonnet dans le cas du Niger, qui s'est pourtant doté du cadre juridique le plus novateur en ce domaine. C'est donc la question de la modernisation de la gouvernance effective de cette régulation qui reste largement posée⁵.

À leur manière, les programmes dits d'« hydraulique pastorale », que finance l'Agence française de développement depuis deux décennies au Tchad, et plus récemment au Niger, y contribuent. Initialement, ils avaient pour objectif la fourniture d'eau au bétail comme moyen à la fois de favoriser la sécurisation de la mobilité des troupeaux et d'accroître la production animale en ouvrant de nouveaux pâturages inexploités faute de points d'eau.

Au fil du temps, cette finalité s'est complexifiée en prenant en considération le contexte économique et social. Adoptant une approche systémique, ces programmes de développement ne se limitent plus désormais à la réalisation d'investissements physiques sous forme de bornage des axes de transhumance et de création de nouveaux points d'eau. En effet, ils mettent un fort accent sur la gestion concertée des investissements par les différentes catégories d'utilisateurs concernés, soit les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades. Elle est d'ailleurs un préalable qui conditionne le financement des investissements. Des instances de dialogue et de concertation au niveau local, associant représentants des usagers, pouvoirs coutumiers, collectivités décentralisées et rouages

de l'administration publique en charge de cette question, ont été mises en place autour des ouvrages, avec le triple objectif de sécuriser la transhumance, de promouvoir une gestion équitable des points d'eau et de supprimer les conflits autour de la ressource. Tous ces objectifs sont en passe d'être atteints, au moins au Tchad, ce que confirme l'évaluation rétrospective de ces programmes qui a nourri l'article de Saverio Krätli *et al.*

Il est incontestable que chacun des articles, bien qu'abordant la problématique sous des angles différents, démontre que l'élevage pastoral reste non seulement l'activité rurale la mieux adaptée à la panoplie de ressources disponibles dans les régions sahéennes, mais également que les communautés qui s'y adonnent ont su construire des stratégies qui leur permettent de gérer les contraintes propres aux aléas naturels caractérisant ce contexte.

En revanche, les risques d'origine humaine, c'est-à-dire les phénomènes de compétition entre les communautés et les autres acteurs intervenant dans les mêmes régions, présentent des défis qui, de l'avis unanime des auteurs, sont, et seront, de plus en plus difficiles à relever au vu des évolutions démographiques en cours.

Sur ce sujet, les opinions se divisent entre des conclusions plutôt pessimistes, en raison de l'inévitable renforcement de la concurrence autour des ressources par l'augmentation du nombre des hommes, tandis que d'autres pointent qu'il existe déjà des modalités de gestion de la concurrence, c'est-à-dire de régulation du partage de l'espace et de l'accès à ses ressources et, au pire, de gestion des conflits qui peuvent en résulter.

Il est hasardeux de trancher dans un sens ou dans l'autre, mais il convient de garder à l'esprit que, à l'arrière-plan de la question, précisément cadrée et traitée dans ce dossier, il existe aujourd'hui au Sahel d'autres sources d'insécurité, qui peuvent déboucher sur des affrontements extrêmement violents, et dont les causes sont différentes de celles concernant l'élevage pastoral. Le Mali, la République centrafricaine ou le nord du Nigeria en sont aujourd'hui l'illustration.

Bibliographie

Afane, A., Gagnol, L. (2014), « Conflits et convoitises entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 56-68.

Afrique contemporaine (2014), « Une brève histoire du bétail en Afrique de l'Ouest et du centre », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 84-85.

Afrique contemporaine (2014), « Vers de nouveaux horizons pastoraux ? Les éleveurs transhumants en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 86-87.

Bonnet, B., Guibert, B. (2014), « Stratégies d'adaptation aux vulnérabilités du pastoralisme », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 37-51.

Corniaux, C. (2014), « Le commerce du bétail sahélien. Une filière archaïque ou la garantie d'un avenir prometteur ? », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 93-95.

Hiernaux, P., Diawara, M., Gangneron, F. (2014), « Quelle accessibilité aux ressources pastorales du Sahel ? », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 21-34.

Ickowicz, A., Garba, I., Toutain, B., Cesaro, J.-D., Gerber, P., Touré, I. (2014), « Plaidoyer pour un système d'information sur le pastoralisme au Sahel », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 90-92.

Krätli, S., Monimart, M., Jalloh, B., Swift, J., Hesse, C. (2014), « Accompagner la mobilité pastorale », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 69-82.

Touré, O., Benkahla, A. (2014), « Des politiques foncières adaptées aux enjeux pastoraux en Afrique sahélienne », *Afrique contemporaine*, n° 249, p. 88-89.